

## REPORTING RÉUNION

**Nom du Reporter :** RICHARD Matthieu IRT / Service ADE

**Date et lieu de réunion :**

Lundi 27/08/2018 à 15h00,  
IRT

**Objet(s) de la réunion :** Maquettes des panneaux des sites de vol libre

**Participants :**

- Voir feuille de présence en annexe

**Points évoqués :**

- Maquettes des panneaux pour les sites de Piton Textor, Colimaçons et Kélonia

### Panneau Piton Textor

A insérer :

- Rose des vents avec vol possible pour des vents entre 330° et 30°
- QR Code pour la version anglaise
- Numéro de téléphone de la tour de contrôle
- Mettre le nouveau logo de la LVLR

A modifier :

- Direction du posé Petite Plaine : NE à E
- Aérologie : approche de l'atterrissage selon l'orientation de la brise, le plus souvent par le Sud-Est, de dos à la RN3 ou par Gros Piton Rond avec un repositionnement pour être face à la brise montante d'Est

### Panneau Colimaçons 800

A modifier :

- Enlever la carte au 1/25 000
- Agrandir le plan de situation à la place de la carte au 1/25 000 °
- Ajouter les sites de l'aire du Tabac et de trois Bassins 500 sur le plan de situation
- Sur le paragraphe du règlement intérieur, modifier le nom de la commune pour mettre Saint-Leu
- Mettre le nouveau logo de la LVLR

A insérer :

- Période : toute l'année
- Orientation du site : 236°
- Niveau requis : tout niveau
- Accès delta : oui
- Aérologie : brise marine, thermique et thermodynamique
- Observations, dangers : attention au vent de Nord-Est, observer la ligne de vent sur la mer : ne pas décoller si des moutons se forment sur la mer, balise FFVL sur le site d'atterrissage
- Ajouter un logo delta sur la carte du site

A insérer dans le paragraphe site d'atterrissage :

- Direction du posé : axe de la plage
- Aérologie : approche en Sud ou en Nord avec perte d'altitude au-dessus de la mer
- Accès : au bord de la RN1A, à l'entrée Nord de Saint-Leu
- Observations, danger : fort gradient en Nord, se méfier des rouleaux en Nord-Est, ne pas faire de perte d'altitude au-dessus de la route (RN1A)

### Panneau Kélonia

IL s'agit des panneaux proposés par Jean-Pierre LAURENT, le panneau sur le modèle de celui de Piton Textor devra faire l'objet d'arbitrage sur la circulation au sol et selon les modalités de l'AOT (en cours d'instruction par la DEAL).

L'IRT doit faire quelques modifications pour complaire avec la réglementation, notamment par rapport aux interdictions de circuler mentionnées dans la maquette initiale.

### Points divers

La LVLR demande à l'IRT de se manifester auprès de la DGAC au sujet de la zone de signalement radio au volcan.

Le site d'atterrissage de la rivière des galets est livré. La LVLR a récupéré la clé du cadenas pour le mât de manche à air situé à l'atterrissage dans la rivière. Il faut aller y poser une manche à air.

L'assemblée générale de la LVLR aura lieu le 08 septembre 2018.

## Relevé de décisions

-Corinne donne à l'IRT le nouveau logo de la LVLR

-La LVLR donne à l'IRT le numéro de téléphone de la tour de contrôle

-L'IRT et la LVLR doivent déterminer si les QR des sites sur la carte de situation de Colimaçons renvoient sur le site reunion.fr ou sur le site web de la LVLR

-L'IRT propose à la LVLR les panneaux de Kélonia modifiés

-L'IRT contacte Alfred Chane-Pane pour obtenir l'autorisation de poser les panneaux de Kélonia sur sa parcelle

-L'IRT contacte Aurélie ALBERT de la DGAC au sujet de la zone radio du volcan

### Fermeture séance :

Fin réunion : 17h00